



Philippe Pichot-Bravard

1789–1790: les premiers 14 Juillet: mythes fondateurs de la France nouvelle

En 1880, la majorité républicaine du Parlement choisit pour fête nationale la date du 14 juillet, faisant référence à deux événements importants de l'histoire de la Révolution française: d'une part, la prise de la Bastille lors des journées révolutionnaires de juillet 1789 et d'autre part, la fête de la Fédération survenue un an plus tard pour célébrer le premier anniversaire de la prise de la Bastille. La fête du 14 juillet implique donc la célébration d'une Révolution que la gauche républicaine considère encore aujourd'hui comme le moment fondateur de l'histoire nationale. En escamotant ainsi plus de treize siècles d'histoire monarchique chrétienne, la gauche républicaine ne fait qu'assumer l'ambition fondamentale de la Révolution française: faire table rase du passé pour bâtir un monde nouveau.

Depuis l'Antiquité, le récit historique est tributaire d'enjeux politiques qui en imprègnent plus ou moins le contenu. Non seulement l'historien est inévitablement influencé par ses propres préférences, par sa sensibilité, par ses convictions profondes, mais la volonté de

Philippe Pichot-Bravard, Maître de Conférences à l'Université de Brest, France
philippe-pichot@sfr.fr



tirer les leçons politiques de l'histoire conduit nécessairement à infléchir la réalité historique, parfois même à la travestir gravement, afin de servir une démonstration politique. Si Thucydide témoigna dans sa *Guerre du Péloponnèse* de belles qualités d'historien, rationalisant un récit historique jusque-là imprégné de poésie, son histoire fut aussi le moyen de défendre Athènes et de promouvoir la constitution politique des Athéniens face à Sparte.

Trois siècles et demi plus tard, *La Guerre des Gaules* composée par Jules César permit à celui-ci de mettre en valeur ses qualités de général et ainsi de s'imposer, dans l'esprit des Romains, comme l'homme supérieur dont les vertus permettraient de restaurer à Rome une *concordia* alors gravement compromise, nécessaire au rayonnement et à la prospérité de la Cité.

Dans l'Ancienne France, dans une société profondément traditionnelle au sein de laquelle l'histoire était l'une des sources du droit, le récit historique intégra des légendes et des mythes dont l'objet était de renforcer le prestige de la monarchie et de la maison régnante, à l'instar du mythe des origines troyennes du peuple franc. Les grandes familles aristocratiques n'étaient pas en reste, faisant réaliser par des érudits complaisants des généalogies de commande dont le but était d'asseoir les revendications juridiques de ces familles, notamment dans le domaine des rangs, préséances et honneurs. Dans ses Mémoires, le duc de Saint-Simon en offre bien des exemples, notamment celui de la Maison de Rohan, ancienne et prestigieuse famille bretonne qui prétendit sous Louis XIV descendre de Conan Mériadec, héros légendaire de l'histoire du duché de Bretagne qu'il aurait conquis et gouverné comme roi à la fin du IV^e siècle.

La Révolution française fut une révolution idéologique qui voulut faire table rase du passé pour bâtir une société nouvelle.¹ Elle se garda

¹ Que le lecteur nous pardonne de renvoyer à notre essai: *La Révolution française*, Versailles, Via Romana, 2014, 2^{ème} édition, 2015.

bien de négliger l'histoire, s'employant, dès son commencement, à forger la légende des grands événements de la Révolution, épisodes fondateurs du monde nouveau en construction; emblématiques d'un discours idéologique destiné à éduquer l'homme nouveau, à faciliter la conversion du vieil homme en citoyen vertueux.

La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, le renversement de la monarchie lors de la journée révolutionnaire du 10 août 1792, l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, l'élimination des députés girondins par les Montagnards, les 31 mai et 2 juin 1793 et l'élimination de Maximilien Robespierre et de ses amis les 9 et 10 thermidor de l'an II (27 et 28 juillet 1794) occupèrent ainsi une place essentielle dans la mythologie révolutionnaire, puis dans le roman national forgé à la fin du XIX^e siècle par l'historiographie républicaine afin de consolider les assises du régime en exaltant le souvenir de ce que l'historien Jules Michelet prétendait appeler «la Grande Révolution».

La prise de la Bastille occupe dans cette mythologie une place centrale. Cet événement marqua la victoire définitive de la Révolution en cours sur la souveraineté royale. Le mardi 14 juillet 1789, le peuple de Paris, dit-on, s'empara de la forteresse de la Bastille, symbole de l'absolutisme royal et de l'arbitraire qui en serait la conséquence. Soixante ans plus tard, Jules Michelet raconta l'événement, porté par une exaltation romantique qu'il ne chercha pas même à dissimuler. La conclusion de son récit en témoigne:

Inoubliables jours! Qui suis-je pour les avoir contés? Je ne sais pas encore, je ne saurai jamais comment j'ai pu les reproduire. L'incroyable bonheur de retrouver cela si vivant, si brûlant, après soixante années, m'avait grandi le cœur d'une joie héroïque, et mon papier semblait enivré de mes larmes. Ô France, vous êtes sauvée! Ô monde, vous êtes sauvé! [...] Grande époque, moment sublime, où les plus guerriers des hommes sont pourtant les hommes de la paix! Où le Droit, si longtemps

pleuré, s'y retrouve à la fin des temps, où la Grâce, au nom de laquelle la tyrannie nous écrasa, se retrouve concordante, identique à la Justice.²

Alors que la prise de la Bastille avait été le moment décisif de la destruction de l'ancienne France traditionnelle, la fête de la Fédération, un an plus tard, le 14 juillet 1790 devait célébrer solennellement, au Champ de Mars, la naissance de la France nouvelle forgée par la mise en œuvre des idées des Lumières. La fête du 14 juillet fut célébrée tout au long de la Révolution jusqu'au coup d'Etat de Brumaire.

La Prise de la Bastille, symbole de la destruction de l'ancienne France

Trois mois après la réunion des Etats généraux à Versailles, alors que l'assemblée du tiers état s'était proclamé Assemblée nationale, s'emparant du pouvoir constituant, et de la souveraineté au détriment du Roi, Louis XVI prit des mesures pour ramener l'ordre dans Paris et pour rendre à son gouvernement la cohésion qui lui manquait. Par son attitude démagogique, le contrôleur général des finances, Jacques Necker, avait trahi sa confiance. Le Roi lui demanda de se retirer en Suisse, ainsi que plusieurs autres ministres, le comte de Montmorin et le comte de Saint-Priest, appelant, pour les remplacer, le baron de Breteuil, le maréchal de Broglie et le duc de La Vauguyon.

Le dimanche 12 juillet 1789, harangüés par des tribuns improvisés, notamment Camille Desmoulins, les promeneurs du Palais-Royal manifestèrent leur mécontentement, promenant les bustes de Jacques Necker et du duc d'Orléans. Au cours de l'après-midi, ils firent le tour

² Jules Michelet, *La Prise de la Bastille*, Boston, Ginn et Company, publishers, 1895, p. 38.

des théâtres et les fermèrent d'autorité en signe de protestation. Bientôt des manifestants commencèrent à jeter des pierres sur les soldats rassemblés sur la place Louis XV. Le prince de Lambesc, à la tête du Royal-Allemand, tenta de les disperser. Cette tentative de répression ne fit qu'aggraver l'état d'effervescence des esprits. Dans les heures qui suivirent, Paris fut gagné à l'émeute. Les agents de change décidèrent de fermer la Bourse, tandis que plusieurs banquiers semblent avoir financé l'émeute. Le 13 juillet, une milice bourgeoise, renforcée par des gardes-françaises mutinés, se constitua pour faire face à l'armée. Elle compta bientôt quarante-huit mille hommes. L'armée manifestait des signes inquiétants d'insubordination. De nombreux soldats et sous-officiers refusaient d'obéir à leurs officiers; des officiers eux-mêmes tournaient casaque, rejoignant les manifestants. Ceux qui demeuraient fidèles à leur devoir étaient menacés. Un régime ne tombe que lorsqu'il n'est plus défendu par ceux qui se sont chargés de le défendre... Les échevins de Paris furent remplacés par une commune insurrectionnelle, dont prit la tête Jean-Sylvain Bailly, député du tiers état. A Paris, le pouvoir avait changé de mains.

Au matin du 14 juillet, les manifestants envahirent les Invalides afin de se procurer des armes. Puis, avec le même dessein, ils marchèrent sur la Bastille. «Au sortir de l'expédition des Invalides, cinq cents gardes-françaises et deux mille bourgeois s'étaient portés de ce côté», écrit le député Jean-Baptiste Salle.³ La Bastille, vieille et imposante forteresse bâtie au XIV^e siècle, était devenue un arsenal et une prison d'État. Naguère, elle accueillait grands seigneurs frondeurs et conspirateurs. Au XVIII^e siècle, quelques hommes de lettres faméliques y avaient reçu une hospitalité confortable, séjour qui, par surcroît, contribuait souvent aux succès de leurs œuvres. L'abbé Morellet avait ainsi bénéficié de ce mécénat involontaire. Coûteuse pour le trésor, la forte-

³ *Lettres inédites de Jean-Baptiste Salle, député de Nancy sous la Révolution*, Notre Histoire, hors-série n°24, Évreux, 1989, p. 64. La lettre est datée du 18 juillet 1789.

resse était destinée à la démolition par Louis XVI. Elle n'accueillait alors que sept prisonniers de droit commun confiés à la garde de vieux soldats invalides. Le gouverneur était le marquis de Launay. Il opposa aux manifestants une défense hésitante et maladroite. Résistant suffisamment pour les mécontenter, sans se donner les moyens de tenir la place. Alors qu'une partie de la garnison faisait défection, refusant de poursuivre le combat, le marquis de Launay capitula. Les vainqueurs de la Bastille commencèrent par massacrer plusieurs invalides. Puis, ils se saisirent du gouverneur qui avait tenté de se cacher. Ils le traînèrent à l'Hôtel de Ville. Tout au long du chemin, malgré le sauf-conduit qui lui avait été remis, le marquis de Launay fut maltraité, grièvement blessé, avant d'être assassiné. Son corps fut dépecé et sa tête promenée au bout d'une pique. Quelques instants plus tard, le prévôt des marchands, Jacques de Flesselles, conseiller d'Etat, fut, à son tour, assassiné sur le perron de l'Hôtel de Ville, et sa tête promenée au bout d'une pique. Il est bien difficile, nous semble-t-il, de «retrouver» dans ces massacres effroyables «le Droit, si longtemps pleuré», et «la Grâce [...] concordante, identique à la Justice»⁴...

La propagande révolutionnaire s'empara immédiatement de l'événement qui fut érigé au rang de mythe politique afin de conforter la victoire que venait de remporter le tiers état au sein de l'Assemblée des Etats généraux et de rendre impossible toute restauration de l'autorité royale.

Le mythe de la prise de la Bastille diffère nettement de la réalité des faits sur trois points importants:

1. La Bastille est un bien piètre symbole de l'absolutisme. En 1789, la Bastille était avant tout une vieille forteresse coûteuse qui servait d'arsenal et de dépôt d'archives. La garde en était confiée à de vieux soldats, parfois invalides, auxquels la monarchie trouvait

⁴ Jules Michelet, *La Prise de la Bastille*, p. 38.

ainsi un emploi à la hauteur de leurs capacités diminuées. Les prisonniers y étaient au nombre de sept, faux-monnayeurs, escrocs, fou ou débauché, effectif dérisoire comparé à ceux affichés par les prisons parisiennes sous la Terreur en 1794: à la veille de thermidor, plus de sept mille sept cents détenus politiques y croupissaient sous la menace du tribunal révolutionnaire.

2. La prise de la Bastille fut suivie du massacre du gouverneur et d'une partie de la garnison. Cet épisode, d'une violence inouïe, fut soigneusement édulcoré. Michelet lui-même, dans son récit, s'emploie à l'excuser. Ce massacre faisait tache. Il cadrait mal avec un événement qui se voulait libérateur. La sauvagerie de ces premiers supplices venait d'inaugurer le règne de la terreur. Quelques jours plus tard, le 22 juillet 1789, l'intendant de Paris, Bertier de Sauvigny, et son beau-père, l'ancien ministre Foulon de Doué, étaient à leur tour massacrés par la foule. Dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, Châteaubriand raconta l'effet produit sur lui par ces deux têtes.⁵ Selon Pierre-Antoine Malouet, député du tiers état: «La Terreur, dont les républicains purs ne proclament le règne qu'en 1793, date, pour tout homme impartial, du 14 juillet, et je

⁵ François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. I, Paris, Librairie générale française, 1973, pp. 219–220: «Peu de jours après ce raccommodement [du 17 juillet 1789], j'étais aux fenêtres de mon hôtel garni avec mes sœurs et quelques Bretons; nous entendons crier: 'Fermez les portes! Fermez les portes!'. Un groupe de déguenillés arrive par un des bouts de la rue; du milieu de ce groupe s'élevaient deux étendards que nous ne voyions pas bien de loin. Lorsqu'ils s'avancèrent, nous distinguâmes deux têtes échevelées et défigurées, que les devanciers de Marat portaient chacune au bout d'une pique: c'étaient les têtes de MM. Foulon et Bertier. Tout le monde se retira des fenêtres; j'y restai. Les assassins s'arrêtèrent devant moi me tendirent les piques en chantant, en faisant des gambades, en sautant pour approcher de mon visage les pâles effigies. L'œil d'une de ces têtes, sorti de son orbite, descendait sur le visage obscur du mort; la pique traversait la bouche ouverte dont les dents mordaient le fer: 'Brigands!', m'écriai-je, plein d'une indignation que je ne pus contenir, 'est-ce comme cela que vous entendez la liberté?'. Si j'avais eu un fusil, j'aurais tiré sur ces misérables

serais personnellement en droit de la faire remonter plus haut». ⁶ À Sainte-Hélène, Napoléon Bonaparte tiendra un discours similaire, en insistant sur la dimension sociale du mouvement: «Comment dire à tous ceux qui remplissent toutes les administrations, possèdent toutes les charges, jouissent de toutes les fortunes: Allez-vous-en! Il est clair qu'ils se défendraient: il faut donc les frapper de terreur, les mettre en fuite, et c'est ce qu'ont fait les lanternes et les exécutions populaires. La Terreur, en France, a commencé le 4 août...». ⁷

3. Le peuple de Paris n'a pas pris la Bastille. Paris comptait à l'époque six cent vingt-cinq mille habitants. Or, tous les témoignages soulignent que les manifestants présents au pied de la Bastille le matin du 14 juillet n'étaient que quelques milliers, petitement comptés. Jean-Baptiste Salles, député du tiers état, citait le chiffre de «deux mille bourgeois et cinq cents Gardes-françaises». Quelques mois plus tard, une récompense fut attribuée aux vainqueurs de la Bastille, appelés à se faire connaître. La liste nous est parvenue: elle comprend neuf cent cinquante-quatre noms. La manipulation de l'histoire se combine avec une manipulation du vocabulaire, comme l'illustre l'usage du mot *peuple* par les orateurs révolutionnaires. Alors que le mot *peuple* désigne normalement l'ensemble de la population, il ne désigne, dans le discours révolutionnaire, que la

comme sur des loups. Ils poussèrent des hurlements, frappèrent à coups redoublés à la porte cochère pour l'enfoncer, et joindre ma tête à celles de leurs victimes. Mes sœurs se trouvèrent mal; les poltrons de l'hôtel m'accablèrent de reproches. Les massacreurs qu'on poursuivait, n'eurent pas le temps d'envahir la maison et s'éloignèrent. Ces têtes et d'autres que je rencontrai bientôt après, changèrent mes dispositions politiques; j'eus horreur des festins de cannibales, et l'idée de quitter la France pour quelque pays lointain germa dans mon esprit.»

⁶ Pierre-Antoine Malouet, *Mémoires*, 2^{ème} édition, Paris, 1874, t. II, p. 9.

⁷ Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II, chapitre IX, Paris, Gallimard, 1956, p. 38.

partie de la population qui adhère à la Révolution, ce qui suggère que les militants révolutionnaires représentent l'immense majorité de la population alors qu'ils ne sont qu'une infime minorité. A cet égard, Camille Desmoulins nous offrit le 21 octobre 1791, à la tribune des Jacobins, un témoignage précieux, lequel insiste sur les manœuvres souterraines qui ont préparé les émeutes parisiennes de juillet 1789: «Oui, Messieurs, pour ceux qui, ainsi que moi, ont consacré, depuis trois ans, toutes leurs pensées à la Révolution, qui ont suivi celle qui s'est faite aux lieux où elle s'est faite, ce n'est point un paradoxe que le peuple ne la demandait point, qu'il n'est point allé au-devant de la liberté, mais qu'on l'y a conduit. L'après-dîner du 12 juillet, et mieux encore toute la nuit suivante, j'ai été à la source de l'insurrection, et je l'ai bien observée. Les véritables patriotes se sont servis des premiers instruments qui leur tombaient sous la main, comme le Ciel se servait d'Attila». Et d'ajouter: «Le peuple de Paris n'a été qu'un instrument de la Révolution: l'histoire nous dira quels en furent les ingénieurs [...] Ce n'est point faire de notre Révolution une révolution à part, c'est, au contraire, la faire semblable à presque toutes les autres que de dire que ce n'est point le peuple qui l'a voulue, qui l'a faite. Partout, c'est le petit nombre, deux ou trois citoyens, qui ont fait les révolutions».⁸ Ce témoignage, formulé par l'un des acteurs principaux des journées de juillet 1789, est confirmé par la réunion, au café de Foy, sous les arcades du Palais-Royal, dans la soirée du 11 juillet, des principaux instigateurs du mouvement révolutionnaire qui devait éclater le lendemain. Les noms de ces instigateurs nous sont parvenus; nous y retrouvons Mirabeau, Danton, Desmoulins, Santerre, le marquis de Saint-Hurugue, Choderlos de Laclos, le marquis de Sillery, La Touche-Tréville, et un dénommé Alexandre, négligé par la posté-

⁸ Cité par F-A. Aulard, *La Société des Jacobins*, t. III, Paris, 1892, pp. 200–202.

rité, qui est présenté comme un caïd du faubourg Saint-Marcel.⁹ Relevons au passage que Choderlos de Laclos et Sillery appartenaient au proche entourage du duc d'Orléans. L'action décisive de ce comité atteste la réalité de manœuvres de subversion orchestrées pour une large part par le duc d'Orléans et son entourage, par certaines loges maçonniques, comme celle des Neuf sœurs à laquelle appartenaient plusieurs des principaux acteurs de la Révolution, en particulier l'abbé Sieyès, Jean-Sylvain Bailly, Jérôme Pétion, Jean-Paul Rabaut Saint-Etienne, François de Neufchâteau, le docteur Cabanis et de nombreux penseurs du cercle d'Auteuil.

L'écrivain Antoine Rivarol avait, à chaud, donné de l'événement un résumé plus proche de la réalité, affirmant:

C'est à quoi se réduisit cette prise de la Bastille, tant célébrée par la populace parisienne. Peu de risques, beaucoup d'atrocités de leur part et une lourde imprévoyance de la part de M. de Launay. Voilà tout: ce ne fut, en un mot, qu'une prise de possession. La populace, ivre d'amour-propre et de rage, porta sur un char de triomphe je ne sais quel déserteur des gardes-françaises, qui s'était jeté le premier sur le pont-levis de la Bastille: on lui donna une croix de Saint-Louis et un cordon bleu, et on le promena ainsi décoré, dans ce même Palais-Royal où était fichée la tête du malheureux de Launay.¹⁰

⁹ Cf. Hubert Le Marle, *Philippe Egalité, 'Grand Maître de la Révolution'*, *op. cit.*

¹⁰ Jean-François Chiappe, *Louis XVI*, Paris, Librairie Académique Perrin, t. II, p. 546.

La fête de la Fédération, acte de naissance de la France nouvelle

Le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille, la fête de la Fédération marqua la naissance de la France nouvelle. Après un an de désordres, s'exprima au cours de cette fête la volonté de manifester l'unité du peuple français autour des principes de la Révolution, autour des institutions nouvelles symbolisées par une constitution qui n'était toujours pas achevée.

Chaque garde nationale, mobilisant dans un service armé les citoyens de chaque commune, délégua l'un des siens pour participer à cette fête qui commença par un défilé militaire avant de se poursuivre par une messe solennelle célébrée au champ de mars par Mgr de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun et député.

La naissance de la France nouvelle se traduisait symboliquement par l'adhésion des contractants au nouvel ordre, adhésion exprimée avec une solennité particulière, par le serment prêté par les fédérés, par les députés et par le Roi. La cérémonie exprima un véritable transfert de sacralité au profit de la Patrie.

Premièrement: la messe fut célébrée sur l'«autel de la Patrie», ainsi qualifié dans les actes officiels, et notamment dans le procès-verbal dressé par l'Assemblée¹¹.

Deuxièmement: Chacun fut appelé au cours de la messe à prêter serment «d'être à jamais fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée, et acceptée par le roi». Ce serment présentait d'ailleurs un caractère insolite: la Constitution n'était pas terminée; en droit, elle n'existait pas encore. Elle était en cours de rédaction. Les députés n'étaient d'ailleurs pas encore à la mi-temps de ce marathon constitu-

¹¹ *Archives Parlementaires*, t. XVII, pp. 84–85.

tionnel. Commencée depuis à peine un an, elle ne devait être achevée que quatorze mois plus tard. Ainsi, l'assistance jura solennellement de maintenir le rien.

Troisièmement: Le moment choisi pour la prestation de serment était hautement symbolique. Si le procès-verbal de l'Assemblée ne précise pas l'instant exact de cette prestation, les mémoires de la marquise de Tourzel, gouvernante des Enfants de France, sont précis: c'est au moment de l'élévation que le signal du serment fut donné par Lafayette, major-général de la Fédération¹², ce qui manifeste d'une part une désacralisation du moment le plus important de la messe et, d'autre part, un détournement de la sacralité de la consécration au profit de la Patrie.¹³

Ce détournement de sacralité illustre l'ambition religieuse de la Révolution. La Patrie révolutionnaire¹⁴ avait la prétention d'être une nouvelle religion, ce dont témoignent le terme même de *régénération* et l'idée de l' *homme nouveau*, empruntés au christianisme. Très tôt, les orateurs de la Révolution lui appliquèrent un vocabulaire religieux,

¹² Duchesse de Tourzel, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 1969, pp. 99–100: «À l'élévation, M. de La Fayette, nommé par le Roi major-général de la fédération, donna le signal du serment, monta à l'autel et le prononça; à l'instant, tous les sabres furent tirés et les mains levées. M. de La Fayette vint alors avertir le Roi que c'était le moment de prononcer le serment [...] Les personnes sincèrement attachées à la religion virent avec peine que, dans une cérémonie qui n'était rien moins que religieuse, et où l'attention se portait uniquement sur un spectacle aussi extraordinaire que celui dont on était témoin, on ne se fût pas borné à faire prêter le serment sur les saints Evangiles, plutôt que d'exposer à une sorte de profanation les mystères les plus augustes de notre religion».

¹³ Le *Moniteur universel* donne une autre version des faits. Selon le récit qu'il donne de l'événement: «dès qu'elle a été finie [la messe], M. Lafayette est monté à l'Autel et, au nom de tous les Fédérés, il a prononcé le serment de la Fédération». (*Le Moniteur universel*, 16 juillet 1790, p. 807). L'insistance de Mme de Tourzel sur le détail de l'élévation nous porte cependant à privilégier son témoignage.

¹⁴ Nous renvoyons à Jean de Viguerie, *Les Deux Patries*, Bouère, DMM, 1998.

dressant un peu partout, à la Patrie, des *autels* autour desquels étaient célébrées les fêtes révolutionnaires, à l'instar de la première fête de la Fédération. Cette prétention ne fit que s'accroître avec le temps. Ainsi, le 19 août 1792, aux Jacobins, «sanctuaire du patriotisme», il fut question de jurer «sur l'autel de la Liberté, sur celui de l'Égalité». Il est vrai que, depuis le 29 mai 1791, les Jacobins tenaient séance dans l'ancienne chapelle du couvent dominicain du faubourg Saint-Honoré, ce qui ne pouvait qu'encourager l'usage d'un vocabulaire religieux, au profit de leur assemblée, de leur *ecclési*a. Trois jours plus tard, Oswald évoquait la «sainte insurrection du 10-Août». ¹⁵ A la tribune de la Convention, l'abbé Grégoire évoquait «la sainte égalité». ¹⁶ S'agissant de propos contre-révolutionnaires, Robespierre n'hésitait pas à utiliser le mot *blasphème*. Le terme de *Montagne*, employé à partir de septembre 1792 pour qualifier la gauche de l'Assemblée, n'était pas dénué de connotation religieuse. Il était d'ailleurs parfois question de la *Sainte Montagne*...

Tout au long de la Révolution, le souvenir de la prise de la Bastille fut, chaque année, l'occasion de fêtes civiques. A partir de 1793, la Convention commémora également le 10 août, anniversaire de la chute de la monarchie, le 21 janvier, anniversaire de l'exécution de Louis XVI, le 31 mai, anniversaire de l'élimination par les Montagnards de leurs rivaux Girondins, fête qui devait être remplacée, après la chute de Robespierre, par celle du 9 Thermidor, anniversaire de la chute de celui-ci. Sous le Directoire, se surajoutèrent la commémoration du 4 août (abolition des privilèges), du 21 septembre (proclamation de la République par la Convention) et du 4 septembre 1797 (coup d'Etat réalisé par les directeurs républicains contre la majorité royaliste des Conseils). Les assemblées révolutionnaires accordèrent en effet une

¹⁵ F. Aulard, *La Société des Jacobins*, Paris, 1892, t. IV, p. 112, p. 219 et p. 230.

¹⁶ Henri Grégoire, *discours du 30 juillet 1793*, A.P., t. LXX, p. 20.

importance toute particulière à ces fêtes civiques. Elles étaient considérées comme un moyen privilégié d'éducation du peuple. Ainsi, à propos du projet d'éducation nationale, Marie-Joseph Chénier souligne le 5 novembre 1793: «*la première chose qui se présente à l'esprit en traitant de l'éducation morale, c'est l'établissement des fêtes nationales*». Il s'agit par elles d'«éveiller dans l'âme du citoyen toutes les sensations libérales, toutes les passions généreuses et républicaines», de transmettre le souvenir des grands événements de la Révolution: «Il faudra semer l'année de grands souvenirs, composer de l'ensemble de nos fêtes civiques, une histoire annuelle et commémorative de la Révolution française».¹⁷ Il s'agit, en mobilisant tous les arts (peinture, sculpture, rhétorique, chant, musique, danse, poésie), d'éduquer, à l'occasion de grands rassemblements, les individus à la vertu civique, de transformer chaque individu en citoyen, dévoué à la République jusqu'au sacrifice de sa vie, de ses affections et de ses biens, en manipulant les sensations perçues par lui. Les fêtes révolutionnaires sont ainsi au cœur du projet totalitaire de régénération de l'homme par la Révolution¹⁸.



1789–1790: the first 14 July:
founding myths of the new France

SUMMARY

In 1880, the French Parliament chose 14 July as the bank holidays, referring to two important events in the history of the French Revolution: on the one hand,

¹⁷ Marie-Joseph Chénier, A.P., t. LXXVIII, p. 375.

¹⁸ Nous renvoyons à ce sujet aux travaux de Xavier Martin, notamment *Nature humaine et Révolution française*, Bouère, DMM, 1994.

the storming of the Bastille during the revolutionary days of July 1789 and, on the other hand, the Fête de la Fédération, which took place one year later to celebrate the birth of the new France, the France built by the Constituent Assembly. The choice of 14 July as the bank holidays expressed the desire of the republican majority of the time to consider the French Revolution as the founding moment of French history, thus wiping out thirteen centuries of Christian history.

The annual celebration of this founding myth, from the time of the Revolution, aimed to influence sensibilities in order to transform the individual into a citizen nourished by the values of the Revolution.

Keywords: French Revolution, 14th July, Bastille Day, Federation day, regeneration, historical myths, civil religion, revolutionary festivals, citizen

REFERENCES

Les documents officiels de la fin de l’Ancien Régime et de la Révolution, débats parlementaires, documents législatifs, pétitions adressées aux assemblées par les municipalités et sociétés populaires sont une source essentielle. Ils sont aisément accessibles dans:

Archives Parlementaires de 1787 à 1860; recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises, publié sous la direction de J. Mavidal et E. Laurent, continué sous la direction de M. Reinhard, G. Lefebvre et M. Bouloiseau, 1^{ère} série (1787–1799), Paris: Dupont, 1875–1913.

Bulletin annoté des lois, décrets et ordonnances, Paris, 1837.

Jules Flammermont, *Les Remontrances du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, t. III, Paris, 1888

Jourdan, Decrusy, Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises depuis l’an 420 jusqu’à la Révolution de 1789*, Paris, 1821–1833.

Le Moniteur universel.

Les souvenirs et mémoires sont une source importante permettant de s’imprégner de l’atmosphère de l’époque. Parmi les nombreux mémoires

publiés, et consultés au fil des années, citons celles de Bernard de La Frégéolière, de Bertrand de Molleville, la comtesse de La Bouère, de Boutillier de Saint-André, de François-René de Châteaubriand, de Cléry, d'Adrien Duquesnoy, de Grace Elliott, du baron de Frénilly, du baron Hyde de Neuville, du marquis de La Maisonfort, de Louis-Marie de La Revellière-Lépeaux, de Jean-Baptiste Louvet, de Louis-Philippe d'Orléans, de Malouet, d'André Morellet, de la marquise de la Rochejacquelein, de la princesse de Tarente, d'Antoine Thibaudeau, de la duchesse de Tourzel. Nous y ajoutons *Le Mémorial de Sainte Hélène*, publié dans la collection de la Pléiade.

Enfin, voici une liste d'ouvrages, nécessairement très incomplète:

Antonetti, Guy. *Louis-Philippe*, Paris: Fayard, 1994.

Bastid, Paul. *Sieyès et sa pensée*, Paris: Hachette, 1939.

Bénéton, Philippe. *Introduction à la Politique*, Paris: PUF, 1997.

Bercé, Yves-Marie (dir.). *Les autres Vendées; les contre-révolutions paysannes au XIX siècle*, La Roche-sur-Yon: CVRH, 2013.

Bernet, Anne. *Histoire générale de la Chouannerie*, Paris: Perrin, 2000.

Bernet, Anne. *Madame Elisabeth*, Paris: Taillandier, 2013.

Bianchi, Serge. *La Révolution et la première République au village*, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2003.

Blanc, Olivier. *Les hommes de Londres, histoire secrète de la Terreur*, Paris: Albin Michel, 1989

Blanc, Olivier. *La corruption sous la Terreur*, Paris: Robert Laffont, 1992.

Bluche, Frédéric. *Danton*, Paris: Librairie académique Perrin, 1984.

Bluche, Frédéric. *Septembre 1792, logiques d'un massacre*, Paris: Robert Laffont, 1986.

Bluche, Frédéric. *Le Bonapartisme; aux origines de la droite autoritaire (1800–1850)*, Paris: Nouvelles Editions Latines, 1980.

Boudon, Julien. *Les Jacobins*, Paris: LGDJ, 2006.

Bredin, Jean-Denis. *Sieyès, la clé de la Révolution française*, Paris: Editions de Fallois, 1988.

- Chatry, Michel. *Turreau en Vendée*, Cholet: Les éditions du Choletais, 1992.
- Burke, Edmond. *Réflexions sur la Révolution de France*, Paris: Hachette, 1989.
- Castelot, André. *Le procès de Marie-Antoinette*, Paris: Presses Pocket, 1965.
- Chevallier, Jean-Jacques. *Histoire de la pensée politique*, Paris: Payot, 1993.
- Chiappe, Jean-François. *La Vendée en armes*, Paris: Perrin, 1982. Trois tomes.
- Chiappe, Jean-François. *Louis XVI*, Paris: Perrin, 1987. Trois tomes.
- Clément, Jean-Paul. *Aux sources du libéralisme français: Boissy d'Anglas, Daunou, Lanjuinais*, Paris: L.G.D.J., 2000.
- Cochin, Augustin. *Les Sociétés de Pensée et la démocratie moderne*, Paris: Plon, 1921.
- Cochin, Augustin. *Les sociétés de Pensée et la Révolution en Bretagne (1788–1790)*, Paris: Librairie ancienne Honoré Champion, 1925.
- Cochin, Augustin. *La Révolution et la libre pensée*, Paris: Copernic, 1979.
- Conac, Gérard, and Machelon, Jean-Pierre (dir.). *La Constitution de l'an III, Boissy d'Anglas et la naissance du libéralisme constitutionnel*, Paris: P.U.F., 1999.
- Courtois, Stéphane (dir.). *Le Livre noir du communisme*, Paris: Robert Laffont, 1997.
- Desprat, Jean-Paul. *Mirabeau*, Paris: Perrin, 2008.
- Diesbach (de), Ghislain. *Histoire de l'Emigration (1789–1814)*, Paris: Perrin, 1998.
- Dingli, Laurent), *Robespierre*, Paris: Flammarion, 2004.
- Dupuy, Pascal, and Mazauric, Claude. *La Révolution française*, Paris: Vuibert, 2005.
- Egret, Jean. *La Révolution des notables. Mounier et les Monarchiens, 1789*, Paris: Armand Collin, 1950.
- Escoube, Pierre. *Sénac de Meilhan*, Paris: Librairie académique Perrin, 1984.
- Fiorentino, Karen. *La seconde Chambre en France dans l'histoire des institutions et des idées politiques (1789–1940)*, Paris: Dalloz, 2008.
- Furet, François, ans Richet, Denis. *La Révolution française*, Paris: Fayard, 1973.
- Furet, François. *Penser la Révolution française*, Paris: Gallimard, 1978.

- Furet, François, and Ozouf, Mona. *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris: Flammarion, 1988.
- Furet, François, and Ozouf, Mona. *La Gironde et les Girondins*, Paris: Bibliothèque historique Payot, 1991.
- Gauchet, Marcel), *La Révolution des droits de l'homme*, Paris: Gallimard, 1989.
- Gauchet, Marcel), *La Révolution des pouvoirs. La souveraineté, le peuple et la représentation (1789–1799)*, Paris: Gallimard, 1995.
- Gérard, Alain. *Vendée; les archives de l'extermination*, La Roche-sur-Yon: Centre d'études historiques de la Vendée, 2013.
- Girault de Coursac, Paul et Pierrette. *Enquête sur le procès de Louis XVI*, Paris: La Table ronde, 1982.
- Girault de Coursac, Paul et Pierrette. *Louis XVI a la parole*, Paris: CEIL, 1989.
- Griffiths, Robert. *Le Centre perdu, Malouet et les monarchiens dans la Révolution française*, Grenoble, 1988.
- Gross, Jean-Pierre. *Egalitarisme jacobin et droits de l'homme (1793–1794)*, Paris: Arcantières, 1997.
- Gueniffey, Patrice. *La Politique et la Terreur; essai sur la violence révolutionnaire (1789–1794)*, Paris: Fayard, 2000.
- Guillemin, Henri. *Benjamin Constant muscadin (1795–1799)*, Paris: Gallimard, 1958.
- Guillemin, Henri. *Robespierre, politique et mystique*, Paris: Seuil, 1987.
- Halpérin, Jean-Louis. *L'impossible Code civil*, Paris: PUF, 1992.
- Hérissay, Jacques. *Les pontons de Rochefort (1792–1795)*, 5^{ème} édition, Paris: Perrin, 1925.
- Hermon-Belot, Rita. *L'abbé Grégoire; la Politique et la Vérité*, Paris: Seuil, 2000.
- Jaume, Lucien. *Le discours jacobin et la démocratie*, Paris: Fayard, 1989.
- Lefebvre, Georges. *La Révolution française*, Paris: 1963.
- Lemay, Edna Hindie. *Dictionnaire des Constituants (1789–1791)*, Paris: Universitas, 1991, Deux tomes.
- Lenôtre, G. *Vieilles maisons, vieux papiers*, réédition, Paris: Perrin, 1980–1981.

- Le Tallec, Jean. *La vie paysanne en Bretagne sous l'Ancien Régime*, Spézet, 2006.
- Martin, Jean-Clément. *La Révolution française (1789–1799), une histoire socio-politique*, Paris: Belin, 2008.
- Martin, Jean-Clément. *Une nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris: Perrin, 2012.
- Martin, Xavier. *Nature humaine et Révolution française*, Bouère: DMM, 1994.
- Martin, Xavier. *Sur les droits de l'homme et la Vendée*, Bouère: DMM, 1995.
- Martin, Xavier. *L'homme des droits de l'homme et sa compagne*, Bouère: DMM, 2001.
- Martin, Xavier. *Mythologie du Code Napoléon*, Bouère: DMM, 2003.
- Martin, Xavier. *Voltaire méconnu; aspects cachés de l'humanisme des Lumières (1750–1800)*, Bouère: DMM, 2006.
- Martin, Xavier. *Régénérer l'espèce humaine; utopie médicale et Lumières (1750–1850)*, Bouère: DMM, 2008.
- Martin, Xavier. *La France abîmée*, Bouère: DMM, 2010.
- Martin, Xavier. *S'appropriier l'homme; un thème obsessionnel de la Révolution (1760–1800)*, Poitiers: DMM, 2013.
- Martin, Xavier. *Naissance du sous-homme au cœur des Lumières*, Poitiers: DMM, 2014.
- Mathiez, Albert. *Girondins et Montagnards*, réédition, 1988.
- Mathiez, Albert. *Robespierre*, Paris: Messidor, 1988.
- Maurepas (de), Arnaud. *Les ministres et les ministères du siècle des Lumières (1715–1789)*, Paris: Christian, 1995.
- Maurepas (de), Arnaud, and Brayard, Florent. *Les Français vus par eux-mêmes; le XVIII^e siècle; anthologie des mémorialistes du XVIII^e siècle*, Paris: Robert Laffont, 1996.
- Ozouf, Mona. *L'homme régénéré*, Paris: Gallimard, 1976.
- Ozouf, Mona. *La fête révolutionnaire (1789–1799)*, Paris: Gallimard, 1976.
- Ozouf, Mona. *Varennes, la mort de la royauté*, Paris: Gallimard, 2005.
- Pasquino, Pasquale. *Sieyès et l'invention de la Constitution en France*, Paris: Odile Jacob, 1998.

- Peillon, Vincent. *La Révolution française n'est pas terminée*, Paris: Seuil, 2008.
- Perugia, Paul del. *Louis XV*, Paris: Rémi Perrin, 2000.
- Peyrard, Christiane. *Les Jacobins de l'Ouest; sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse Normandie*, Paris: Publications de la Sorbonne, 1996.
- Pichot-Bravard, Philippe. *Conserver l'ordre constitutionnel (XVI^e–XIX^e siècle)*, Paris: LGDJ, 2011.
- Rials, Stéphane. *Révolution et Contre-Révolution*, Paris: DUC, 1986.
- Rials, Stéphane. *La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, Paris: Hachette, 1988.
- Rousseau, Jean-Jacques. *Du Contrat social, ou principes du droit politique*. In "Collection complète des œuvres". Genève, 1780–1789, vol. 1, no 4.
- Rouvillois, Frédéric. *L'invention du progrès; aux origines de la pensée totalitaire (1680–1730)*, Paris: Kimé, 1996.
- Saint-Bonnet, François. *L'état d'exception*, Paris: PUF, 2001.
- Saint-Bonnet, François, and Sassier, Yves. *Histoire des institutions avant 1789*, Paris: Montchrestien, 2004.
- Saint-Victor (de), Jacques. *La chute des aristocrates*, Paris: Perrin, 1992.
- Saint-Victor (de), Jacques. *Les racines de la liberté*, Paris: Perrin, 2007.
- Saint-Victor (de), Jacques. *Madame du Barry*, Paris: Perrin, 2009.
- Sécher, Reynald. *Le génocide franco-français, la Vendée-Vengé*, Paris: P.U.F., 1986; 2^{ème} édition, Perrin 2006.
- Sécher, Reynald. *Vendée, du génocide au mémoricide*, Paris: Le Cerf, 2011.
- Sieyès, Emmanuel. *Œuvres*, Paris: EDHIS, Trois tomes.
- Soboul, Albert. *Les sans-culottes*, Paris: Seuil, 1968.
- Soboul, Albert. *La Révolution française*, Paris: Gallimard, 1984.
- Saint-Just (de), Louis-Antoine. *Œuvres complètes*; édition établie par Michèle Duval, Paris: 1984.
- Tackett, Timothy. *La Révolution, l'Eglise, la France*, Paris: Le Cerf, 1986
- Tackett, Timothy. *Par la volonté du Peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris: Albin Michel, 1997.

- Tocqueville (de), Alexis. *Souvenirs*, Paris: Gallimard, 1964.
- Tocqueville (de), Alexis. *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris: Flammarion, 1988.
- Tulard, Jean, and Fierro, Alfred, and Palluel-Guillard, André. *Histoire et Dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, Paris: Robert Laffont, 1995.
- Tulard, Jean. *Joseph Fouché*, Paris: Fayard, 1998.
- Tulard, Jean. *Les Thermidoriens*, Paris: Fayard, 2005.
- Villiers (de), Philippe. *Le roman de Charette*, Paris: Albin Michel, 2012.
- Vovelle, Michel. *La chute de la monarchie*, Paris: Seuil, 1972.
- Vovelle, Michel. *La mentalité révolutionnaire*, Paris: Messidor, 1985.
- Vovelle, Michel. *1789. L'héritage et la mémoire*, Paris: Privat, 2007.
- Viguerie (de), Jean. *Une œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime; les pères de la doctrine chrétienne en France et en Italie (1592–1792)*, Paris: éd. de la nouvelle Aurore, 1976.
- Viguerie (de), Jean. *Christianisme et Révolution*, Paris: Nouvelles Editions latines, 1986.
- Viguerie (de), Jean. *Histoire et Dictionnaire du temps des Lumières*, Paris: Robert Laffont, 1995.
- Viguerie (de), Jean. *Les Deux Patries*, Bouère: DMM, 1998, réédition 2003.
- Viguerie (de), Jean. *Itinéraire d'un historien*, Bouère: DMM, 2000.
- Viguerie (de), Jean. *Louis XVI*, Paris: éditions du Rocher, 2003.
- Viguerie (de), Jean. *Le Sacrifice du Soir; vie et mort de Madame Elisabeth*, Paris: Le Cerf, 2010.
- Walter, Gérard. *Robespierre*, Paris: Gallimard, 1961.
- Walter, Gérard. *Actes du tribunal révolutionnaire*, Paris: Mercure de France, 1968.
- Walter, Gérard. *La conjuration du 9 thermidor*, Paris: Gallimard, 1974.
- Waresquiel (de), Emmanuel. *Talleyrand*, Paris: France-Loisirs, 2003.
- 1789. Recueil de textes et documents du XVIII^e siècle à nos jours*, Ministère de l'Education nationale, 1989.